



LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°126 – Mars 2022

SOMMAIRE

RELATION BILATERALE :	2
Visite d'une délégation d'entreprises françaises menée par le MEDEF International	2
MACROECONOMIE :	3
Conséquences socio-économiques de la guerre en Ukraine	3
Les échanges commerciaux France-Egypte en 2021	5
POLITIQUES SECTORIELLES :	7
La Zone économique du canal de Suez, au cœur des ambitions industrielles de l'Égypte	7
BREVES ECONOMIQUES :	9
INDICATEURS	11

ÉDITORIAL

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance, Monsieur Bruno Le Maire, s'est rendu au Caire les 27 et 28 mars dernier pour notamment faire le suivi de l'accord intergouvernemental qu'il avait signé lors de son dernier passage en juin 2021.

Cette visite lui aura permis d'avoir un entretien avec le Président Sissi et une session de travail autour du premier ministre Madbouli. Ce dernier avait convié le ministre du pétrole et des ressources minérales, le ministre des transports, le ministre des finances et la ministre du commerce et de l'industrie. Cette session de travail a notamment vu la signature d'accords relatifs à la feuille de route du métro du Caire, de conventions simplifiées AFD de deux prêts souverains pour la réhabilitation de la ligne de chemin de fer Tanta-Damiette et de la station d'épuration des eaux usées de Helwan (AFD), de deux subvention pour le ministère de l'environnement (programme *Transforming Financial Systems for Climate*, TFSC) et le National Council of Women (*Actions for Gender equality in Urban Transport*), tout comme d'une déclaration d'intention en matière de coopération industrielle.

Concernant la feuille de route métro du Caire, le ministre Le Maire a pu parapher aux côtés du ministre des transports Kamel El Wazzir l'accord intergouvernemental (prêt concessionnel) relatif au financement des cinquante-cinq trains de la ligne 1 du métro du Caire. Il a également assisté à la signature entre Alstom (représentant un consortium d'industriels français) et la NAT d'un protocole d'intention sur la ligne 6 pour la fourniture des lots matériel roulant et systèmes.

Durant son séjour, la situation économique et le rapprochement des autorités locales avec le FMI, les dossiers du blé et du gaz ont plus particulièrement été au centre des discussions. Les deux parties ont par ailleurs exploré des pistes de diversification de notre partenariat stratégique, dans les secteurs de l'automobile, de la santé, de l'hydrogène vert ou de l'agro-alimentaire.

Les échanges ont permis de constater une convergence de vue sur de nombreux sujets. Le déplacement du ministre Bruno Le Maire, juste avant le mois de Ramadan et intervenant dans un contexte géopolitique particulièrement compliqué, a également permis de cimenter davantage une relation bilatérale économique et commerciale qui devrait encore se densifier à court et moyen terme.

Michel OLDENBURG

Chef du service économique

michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

RELATION BILATERALE :

Visite d'une délégation d'entreprises françaises menée par le MEDEF International



Une importante délégation d'entreprises françaises conduite par le MEDEF International s'est rendue en Egypte les 21, 22 et 23 mars 2022.

MEDEF International est un réseau d'affaires privé français à l'international. Il représente les entreprises françaises à l'étranger, de tous les secteurs et de toutes les tailles. La délégation était constituée de grandes entreprises cotées, d'entreprises de taille intermédiaire ou encore de start-ups, reflet de la diversité de l'écosystème des affaires français. A l'image de la présence économique de la France en Egypte, la quarantaine de participants étaient issus de secteurs d'intervention très variés, à savoir ceux du transport et de la mobilité, de l'ingénierie, du numérique, des télécommunications, de la logistique, de l'eau et de l'assainissement, de l'aéronautique, de l'architecture, des hydrocarbures, des services bancaires et juridiques, de l'électricité ou encore des équipements électroménagers.

Cette visite constitue une étape importante pour renforcer encore le partenariat économique entre nos deux pays. Elle s'inscrit dans la continuité du Forum dédié à l'investissement France-Egypte qui s'est tenu au siège du MEDEF à Paris le 25 octobre dernier à l'occasion de la visite en France du Premier ministre Madbouli.

La délégation a été reçue au plus haut niveau par les autorités égyptiennes au Caire les 21 et 22 mars. Elle a notamment eu l'occasion de s'entretenir avec le Premier ministre Madbouli ainsi que les ministres du pétrole et des ressources minérales, de la planification et du développement économique, de la coopération internationale, des communications et des technologies de l'information, du logement, des transports, du commerce et de l'industrie, de l'approvisionnement et

des affaires publiques. Elle a parallèlement pu échanger avec le Gouverneur de la Banque centrale d'Egypte, le ministère de l'électricité et des énergies renouvelables, l'Autorité du Canal de Suez, l'Autorité générale pour les investissements, le Fonds souverain égyptien ou encore la Zone économique du Canal de Suez. Elle a enfin été reçue par la Banque mondiale, la Délégation de l'Union européenne en Egypte, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement, PROPARGO et la GIZ. Une visite conjointe de cette dernière avec une délégation d'hommes d'affaires allemands a également été organisée le 23 mars.

Ces entretiens représentaient une occasion unique pour les entreprises françaises de mieux cibler leur contribution pour accompagner les autorités égyptiennes dans l'atteinte de leurs objectifs. Cette visite a également donné lieu à la signature de deux accords concernant VICAT, en présence du Premier ministre Madbouli. Par ailleurs, un protocole d'entente a été signé en présence du ministre des Affaires publiques qui prévoit la fourniture de composants – importés puis potentiellement produits localement – entrant dans la fabrication de véhicules électriques par VALEO.

Cette délégation ouvre la voie à une série de missions sur des sujets davantage sectoriels au cours des prochains mois.



Anaïs BOITIERE

Adjointe au Chef du service ÉCONOMIQUE
anaïs.boitiere@dgtresor.gouv.fr

MACROECONOMIE :

Conséquences socio-économiques de la guerre en Ukraine



Alors que l’Egypte était dans une phase de reprise économique forte après le ralentissement lié à la crise sanitaire, la guerre entre la Russie et l’Ukraine vient renforcer les risques et les inquiétudes pesant sur la situation économique du pays et la soutenabilité des finances publiques. Les conséquences du conflit sont nombreuses et multidimensionnelles : chute des revenus du tourisme, hausse des prix des produits alimentaires, choc sur les matières premières et les hydrocarbures, sans oublier une potentielle sortie des investissements de portefeuille

Une baisse des revenus du tourisme et une inflation qui s’accélère...

Coup d’arrêt porté au secteur du tourisme qui venait de retrouver ses niveaux pré-pandémiques

Le tourisme est vital pour l’économie (≈32 Mds USD¹ soit 9% du PIB en 2019) et l’emploi dans le pays (≈3 millions d’emplois soit 10% de l’emploi total), l’enlisement du conflit risque d’être lourd de conséquence pour ce secteur qui venait tout juste de se rétablir² avec la levée des restrictions de voyage, la réouverture progressive des frontières et la reprise, en août dernier, des vols charter en provenance de Russie³. **Les touristes d’origine russe et ukrainienne**

représenteraient 35 à 40% des touristes qui visitent l’Egypte chaque année. En 2021, l’Ukraine était le premier pays d’origine des touristes en Egypte (1,3 million) contre environ 700 000 Russes. La contraction de l’activité du secteur du tourisme devrait se poursuivre en mars alors que les **réservations en provenance d’Ukraine et de Russie avaient déjà chuté de 30% en février.**

Une guerre qui alimente les pressions inflationnistes déjà élevées

L’Egypte a atteint un niveau record d’inflation depuis presque trois ans pour le mois de février (8,8% en glissement annuel). Plus encore, **l’inflation des prix des produits alimentaires atteint 17,6% en g.a. son plus haut niveau depuis novembre 2018⁴.** L’Egypte étant le premier importateur de blé au monde et le quatrième importateur de maïs, la crise porte atteinte à la sécurité alimentaire du pays avec des répercussions probables sur les indicateurs sociaux. L’Ukraine et la Russie représentent en moyenne 50% des achats de la GASC⁵ dont le blé est destiné pour moitié à la filière publique du pain subventionné⁶ que consomment chaque jour près de 70 millions d’Egyptiens. Bien que l’Egypte dispose d’autres sources d’approvisionnement, la hausse du coût du blé est marquée⁷. La hausse du prix des engrais devrait également s’accélérer, alimentant ainsi les pressions inflationnistes sur les produits alimentaires. Alors que les importations de produits pétroliers et d’essence représentent 13% des importations totales du pays, **le baril de pétrole a atteint son niveau le plus élevé depuis plus de 7 ans jusqu’à atteindre 125 USD.** Enfin, si le conflit et les sanctions financières contre la Russie venaient à s’inscrire dans la durée, il pourrait également avoir un **impact négatif sur la construction de la première centrale nucléaire égyptienne⁸.**

¹ Equivaut à la contribution du secteur entier à l’économie égyptienne, cela inclut les impacts indirects et induits des dépenses des visiteurs nationaux et internationaux dans l’économie.

² Selon les autorités, les recettes du tourisme ont dépassé les 13 Mds USD en 2021 (essentiellement sur le second semestre).

³ Arrêt des vols en provenance de Russie après qu’un avion russe ait été abattu par l’Etat Islamique en 2015.

⁴ En 2018, l’inflation a été alimentée par la hausse des prix des denrées alimentaires en raison de la suppression des subventions à l’énergie.

⁵ *General Authority For Supply Commodities*, centrale d’achat publique liée au ministère de l’Approvisionnement et du commerce intérieur.

⁶ Concernant l’approvisionnement du marché privé (dont le blé est destiné au pain à prix de marché) l’exposition est encore plus importante puisque les blés ukrainiens et russes constituent 97% des achats sur la campagne 2021/22.

⁷ Le blé russe et ukrainien coûtent 10% de moins que les prix mondiaux et les livraisons sont plus rapides.

⁸ En 2015, l’Egypte et la Russie ont signé un accord en vertu duquel la Russie construirait et financerait 85% des 26 Mds USD de la centrale de Dabaa.

...exacerbant les fragilités déjà importantes des finances publiques égyptiennes

Une crise qui aura des conséquences sur la bonne tenue budgétaire

La guerre a des conséquences importantes sur les finances publiques égyptiennes à plusieurs égards. **L'augmentation du prix du blé (de plus de 140 USD la tonne) affectera les finances publiques**, le budget 2021/22 prévu par le ministère des Finances est notamment construit sur l'hypothèse d'un prix du blé à 255 USD la tonne quand il est actuellement de plus de 390 USD la tonne (+53%). De plus, malgré la mise en place du mécanisme d'indexation des prix des carburants, l'évolution à la hausse du baril de Brent fait également peser un risque important sur la bonne exécution budgétaire de l'Etat. **Le projet de budget prévoit en effet un prix du baril à 60 USD alors qu'il fluctue actuellement autour de 100 USD⁹**. Selon les autorités le déficit budgétaire devrait ainsi passer de 6,7% à 6,9% cette année. Si la flambée des prix mondiaux du pétrole et du blé est alarmante, les hausses de 50 à 60% des prix du gaz naturel pourraient être une source de revenus supplémentaire pour l'Egypte et permettrait de couvrir les coûts des importations en pétrole et en blé selon les autorités (les exportations de gaz sont toutefois principalement réalisées via des *traders*¹⁰).

Menace sur les équilibres extérieurs du pays ; possible énième retour au FMI ?

La pression sur la position extérieure de l'Egypte, déjà fragile, s'est accentuée avec la guerre en Ukraine. **La baisse des achats étrangers de titres de la dette publique égyptienne s'est aggravée à la suite de l'invasion russe en Ukraine, les investisseurs cherchant à se tenir à l'écart des marchés émergents jugés instables. Certaines sources suggèrent qu'environ 3 Mds USD ont quitté l'Egypte dans la semaine qui a suivi le début de la crise¹¹**. Il est peu probable que ces sorties soient financées exclusivement par le secteur bancaire, dont la position extérieure nette s'est fortement détériorée au cours de l'année écoulée¹², ce qui entraînera la mobilisation des réserves de change officielles (de 40,99 Mds USD en février 2020). De plus, les *Credit Default Swaps* (CDS) de l'Egypte se sont

envolés après le début de la guerre, augmentant de plus de 66% à 914 USD. Le niveau de l'indice a dépassé le niveau atteint lors des différentes révolutions, **ce qui signifie que la confiance des marchés dans la capacité de l'Egypte à rembourser sa dette souveraine est au plus bas**.

Le déficit de la balance courante déjà aggravé par la reprise de l'activité économique – et donc des importations – sera encore renforcé par la baisse des recettes du tourisme¹³ et la hausse des prix du blé et du pétrole¹⁴. Les tensions sur les liquidités en devises ont par ailleurs amené la Banque centrale à **augmenter son taux directeur de 1%** (une première depuis 2017) afin d'endiguer (i) la hausse de l'inflation (8,8% en février) et (ii) la sortie marquée des investissements de portefeuille fin février-début mars (le taux d'intérêt réel est ainsi repassé en territoire positif). Elle a de manière concomitante décidé de ne plus intervenir sur le marché des changes, entraînant de facto une **dépréciation de la livre égyptienne par rapport aux principales devises de près de 15% sur la journée** (le taux de change serait désormais proche de son point d'équilibre). Ces mesures, anticipées depuis plusieurs semaines, s'inscrivent également dans le cadre **d'une potentielle nouvelle intervention du FMI**.

Mohamed Amin BOUMAHDI

Attaché économique

mohamed.boumahdi@dgtresor.gov.fr

⁹ L'augmentation d'1 USD du baril entrainerait automatiquement une augmentation de 4 Mds LE (≈250 M USD) des subventions au pétrole.

¹⁰ Voir Lettre économique n°125 de février 2022

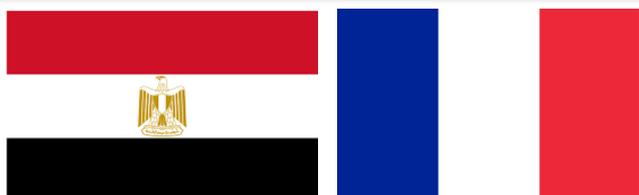
¹¹ La baisse s'est aggravée i) à la suite du conflit russo-ukrainien et ii) en prévision de la décision de la Réserve fédérale américaine de relever les taux d'intérêt.

¹² La position extérieure nette des banques est passée d'un surplus de 6,8 Mds USD en février 2021 à un déficit de 10 Mds USD en décembre.

¹³ La baisse des recettes est estimée à 3,5 Mds USD.

¹⁴ La forte hausse des prix internationaux observée jusqu'à présent impliquerait une détérioration de la balance commerciale d'environ 0,5 pp du PIB si elle était maintenue et impliquerait un besoin de financement externe supplémentaire d'environ 4,5 Mds USD.

Les échanges commerciaux France-Egypte en 2021



Après un fort ralentissement en 2020 (-12% en glissement annuel), nos échanges bilatéraux repartent légèrement à la hausse en 2021 (+1,7%). L'année a été marquée par un très fort rebond de nos importations à +39,8% quand nos exportations enregistrent un net recul de -9,5%. En excluant toutefois le poste aéronautique/spatial – premier contributeur à la bonne tenue de nos exportations les années précédentes – les ventes françaises affichent une performance remarquable de +17,7%, tirée notamment par la progression marquée de nos ventes de véhicules automobiles. Ainsi, si notre solde commercial se dégrade de 30,2% à 1 Md EUR en 2021, l'Egypte reste un partenaire majeur de la France (8^e excédent mondial).

Une année 2021 marquée par la forte détérioration de notre excédent commercial

Une très légère augmentation du volume d'échange...

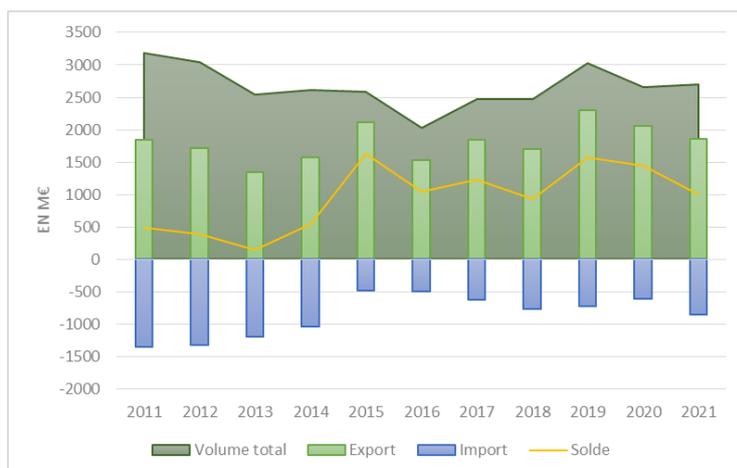
Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le volume total des échanges avec l'Egypte s'est établi à 2,7 Mds EUR, en hausse de 1,7% en glissement annuel. Nos exportations s'affichent néanmoins en baisse pour la deuxième année consécutive à 1,9 Md EUR (-9,5%), quand nos importations enregistrent une forte augmentation à 848 M EUR (+39,7%). **Notre excédent commercial, en baisse de 30,2% en glissement annuel, se retrouve ainsi tout juste au-dessus de 1 Md EUR, à comparer à 1,5 Md EUR un an plus tôt.**

... notre commerce bilatéral ne bénéficiant pas de l'effet de base au contraire des pays de la région

La hausse du volume de nos échanges a été beaucoup plus faible avec l'Egypte (+1,7%) qu'avec l'ensemble de nos partenaires d'Afrique du Nord (+21%) et du Proche et Moyen-Orient (+21%), les autres pays de la région profitant d'un fort effet de

base¹⁵. L'Egypte maintient toutefois sa place de 2^e excédent commercial de la France dans la zone Proche et Moyen-Orient derrière les Emirats arabes unis et récupère sa 1^e place d'excédent commercial sur le continent africain au détriment de l'Algérie. Elle occupe ainsi la 8^e place à l'échelle mondiale. En 2021, **l'Egypte est le 39^e client de la France (0,4% des exportations, -2 places) et son 59^e fournisseur (0,1% des importations, -1 place)**. Sur l'exercice budgétaire 2020/21 (juin-juillet), la France était le 10^e fournisseur de l'Egypte (3% de parts de marché ; +1 place) et son 11^e client (2,3% des importations égyptiennes).

Evolution annuelle des échanges commerciaux bilatéraux (2011-2021)



Nos exportations hors aéronautique et spatial s'affichent en forte progression

Des ventes françaises affectées par le recul du poste aéronautique et spatial et de nos exportations de blé...

Premier contributeur à la bonne tenue de notre commerce bilatéral les années précédentes (dont +40% en g.a. en 2020), **le poste aéronautique et spatial s'effondre en 2021 à 133 M EUR** contre 588 M EUR en 2020 (-77,3%), tout comme le poste produit de la culture et de l'élevage (-44,6% à 103 M EUR,) tiré par **la baisse de nos exportations de blé (-59,5% à 63 M EUR)**, tributaires des conditions de concurrence de la Mer Noire et de nos disponibilités à l'export. **En dehors**

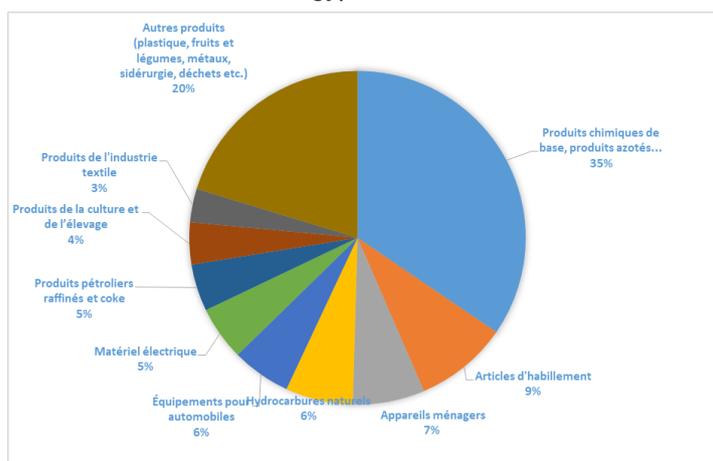
¹⁵ Le ralentissement économique ayant été limité en Egypte, le recul de nos échanges en 2020 est resté contenu à 12%, soit une baisse nettement inférieure à celle enregistrée dans la région ANMO (-28% en moyenne).

du poste **aéronautique/spatial**, la progression de nos exportations atteint ainsi **+17,7%** en glissement annuel.

... mais soutenues par la progression des exportations de véhicules automobiles, de produits pharmaceutiques et d'équipements électriques

La chute de nos exportations a été limitée par la hausse marquée des exportations de **véhicules automobiles (+85,7% à 242 M EUR)**, profitant depuis 2019 de l'abolition des droits de douane sur les véhicules européens (après +63% en 2019 et +1,5% en 2020). A l'instar de l'automobile, les ventes d'équipements électriques et ménagers sont en hausse de 82% à 171 M EUR. Premier poste à l'export vers l'Egypte, les produits pharmaceutiques sont en augmentation de 8,7% à 276 M EUR. Enfin, les téléphones et les équipements de communication enregistrent la plus forte augmentation en pourcentage en 2021 en passant de 37 M EUR à 98 M EUR (+163%). **La moitié de la valeur de nos exportations est ainsi assurée en 2021 par les produits pharmaceutiques (15% du total), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (13% à 243 M EUR), les véhicules automobiles (13%) et les équipements électriques et ménagers (9%).**

Principaux postes d'exportations françaises vers l'Egypte en 2021



La reprise des achats d'hydrocarbures et la forte hausse des achats d'engrais pèsent largement sur nos importations

Hausse de tous nos principaux postes d'importations hors-hydrocarbures

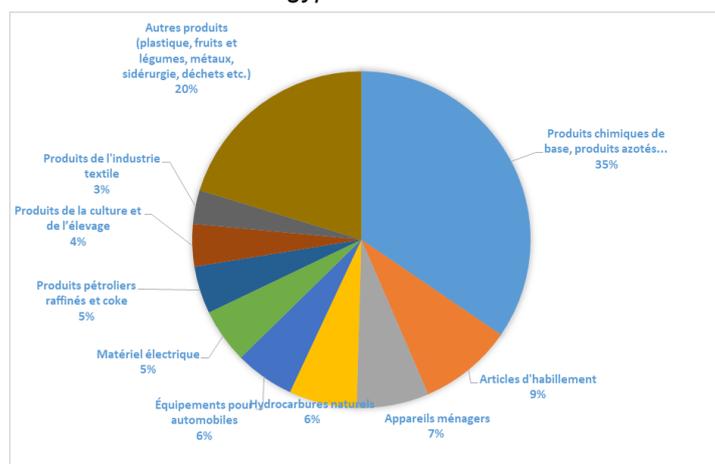
Concernant nos importations (848 M EUR), les trois principaux postes demeurent **les produits chimiques,**

parfums et cosmétiques (308 M EUR soit 36% du total), les **produits textiles, d'habillement, cuirs et chaussures** (12% à 104 M EUR) et les **équipements électriques et ménagers** (12% à 103 M EUR). **Nos importations hors-hydrocarbures depuis l'Egypte ont augmenté de 36% en 2021.** Tous les postes d'importations sont en hausse, avec en premier lieu les produits chimiques, parfums et cosmétiques (+52%). **La hausse de nos achats est notamment tirée par les engrais (+52% à 190 M EUR).** Les importations d'équipements électriques et ménagers sont en hausse de 29%, de même que celles des produits textiles de 9,3%.

Reprise des importations d'hydrocarbures égyptiens

Après une forte baisse en 2020 (-82% en g.a. à 30 M€), **nos importations d'hydrocarbures en provenance d'Egypte ont doublé en 2021 (+114,1% à 64 M EUR).** Ce poste représente ainsi **8% du total de nos achats** en provenance d'Egypte. Cette évolution s'explique principalement par la reprise des livraisons de GNL depuis les terminaux de liquéfaction d'Edku et Damiette après les interruptions intervenues entre mars et octobre 2020. Alors qu'ils représentaient plus de 50% de nos importations en provenance d'Egypte en 2012 (711 M EUR), et encore près de 20% en 2019, les hydrocarbures ne représentaient ainsi plus que 5% du total de nos importations en 2020.

Principaux postes d'importations françaises depuis l'Egypte en 2021



Mohamed Amin BOUMAHDI
Attaché économique
mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

POLITIQUES SECTORIELLES :

La Zone économique du canal de Suez, au cœur des ambitions industrielles de l'Egypte



Le projet de zone économique du canal vise à doter l'Egypte d'un centre logistique et industriel au cœur des échanges mondiaux. Son succès est encore incertain et reposera sur le développement des infrastructures requises et sur la capacité des autorités égyptiennes à attirer des investisseurs étrangers.

La création d'une zone économique spéciale, levier de développement économique et industriel

La Zone économique du canal (SCZone), un mégaprojet du président Sissi

Créée en 2015, la zone économique du canal de Suez (460km²) est gérée par une Autorité générale qui rend compte directement à la présidence. Elle fait partie des mégaprojets décidés par le président pour relancer le développement économique de l'Egypte. L'objectif ambitieux affiché par les autorités est de concentrer **30% de l'activité économique de l'Egypte et de créer 1 million d'emplois pour devenir **une des sept plus grandes zones économiques mondiales à l'horizon 2035**. La SCZ se répartit entre **quatre zones****

industrielles distinctes : **East-Port Said, Qantara West, East Ismailia et Ain Sokhna.**

Une localisation stratégique et des incitations fortes pour les investisseurs

La SCZ doit compléter l'activité de l'Autorité du Canal de Suez (SCA) afin que le canal ne soit plus uniquement une zone de transit mais **d'activité économique**. Elle reflète la volonté égyptienne de renforcer sa **base industrielle**. L'Egypte défend le **modèle de la relocalisation** pour attirer les investisseurs étrangers aujourd'hui installés en Asie, en vantant sa proximité avec le marché européen. La SCZone est en effet située sur un axe maritime qui joint trois continents et concentre **10% du commerce mondial**¹⁶. Elle dispose de prérogatives pour négocier au cas par cas et en direct les exemptions fiscales, ainsi que les garanties sur les prix de l'énergie. Elle **est encadrée par une loi spéciale** accordant des avantages¹⁷ aux entreprises ciblant une production locale destinée à l'export (dans la limite de 10% d'emploi de main d'œuvre étrangère). Au total, **16 secteurs industriels prioritaires ont été pré-identifiés par la SCZ** (cf. annexe 4).

Un succès encore incertain, qui dépendra du développement des infrastructures de base

Le développement des infrastructures, un préalable indispensable au développement de la zone

La construction de **réseaux routiers, ferroviaires, électriques et d'approvisionnement en eau** est nécessaire pour permettre l'avènement d'un écosystème d'affaires. **Quatre tunnels routiers** ont déjà été construits dans les zones de Port-Saïd et d'Ismailia ; **la ligne à grande vitesse** doit connecter la Nouvelle capitale administrative à Ain Sokhna. **Quatre**

¹⁶ En vertu des accords de libre-échange signés par l'Egypte, elle offre un accès préférentiel à près de 450 millions de clients en Europe (accord d'association), en Asie (accord de libre-échange bilatéral avec la Turquie), dans le monde arabe (GAFTA et accords d'Agadir), en Afrique (accord de fusion du COMESA, EAC et SADC signé en juin 2015 et plus récemment, en 2019, la ZLECAF) et depuis 2017, vers l'Amérique du Sud avec la signature d'un accord de libre-échange avec le MERCOSUR.

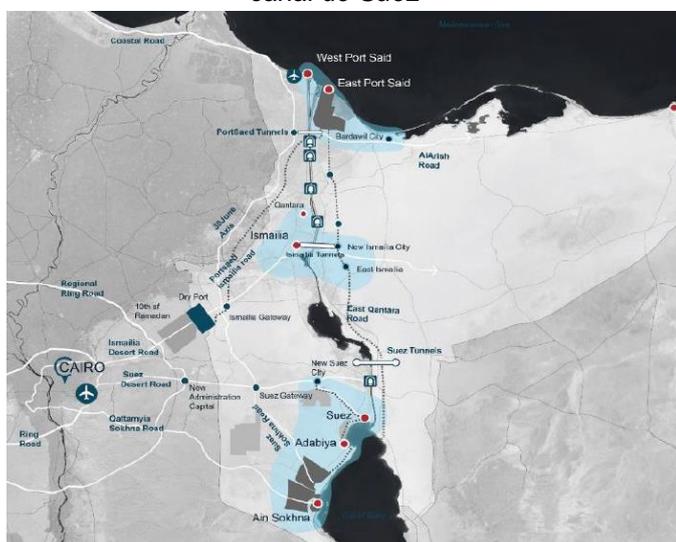
¹⁷ Concession sur 50 ans, exonération des taxes douanières et de la TVA pour l'installation de l'outil industriel et l'importation de composants, réduction des droits de passage du canal. Une réduction équivalente à 50% du coût de l'investissement sur l'impôt sur les sociétés est également prévue dans la limite de 80% du capital versé.

nouveaux ports (East Port Saïd, Adabiya, El-Tor et El-Arish) viendront étoffer le système portuaire actuel. Le « hub logistique » du port de Port-Saïd a ainsi été renforcé avec l'extension du port en eau profonde d'**East Port Saïd lancée en 2011**, et la construction, lancée **début 2022, d'un terminal roulier** qui offrira des services dédiés à l'industrie automobile.

Des résultats encore limités : les zones d'Ain Sokhna et East Port Saïd sont les plus avancées

Au nord, la zone industrielle d'East Port Saïd (75 km²) doit être portée par la **zone industrielle russe** (investissement de 190 MUSD d'ici 2032, 525 hectares) : un accord officiel a été signé en **mai 2018**. La SCZ serait également **en discussion avec les chinois**, mais le partenariat n'est pas encore conclu. Aujourd'hui, la zone, **à l'exception des activités portuaires est encore vierge** (cf. annexe 4). D'importants **travaux de drainage** sont en cours pour assainir le sol sablonneux prône aux infiltrations d'eau. Le site doit également accueillir **NERIC, une usine de matériel roulant semi-public-privée**. Au sud du Canal, la **zone intégrée d'Ain Sokhna, bien plus vaste avec 210 km² dédiés** s'appuie sur le **projet préexistant de zone industrielle chinoise de TEDA**. Depuis 2012, **120 entreprises s'y sont implantées pour un investissement de 1,2 Md USD** (concentrés autour de deux usines, de production de fibre de verre et de fabrication d'équipements de haute tension). L'autre projet phare de la zone d'Ain Sokhna est celui du giga **complexe pétrochimique Tahrir Petrochemicals Complex** (7,5 Mds USD porté par Bechtel).

Carte du territoire de la Zone économique spéciale du canal de Suez



Des premiers projets français dans la zone

Des entreprises françaises déjà présentes dans la zone

Saint-Gobain dispose d'une **usine de production de verre à Ain Sokhna** (capacité de 900 tonnes par jour), inaugurée en 2010 pour un investissement initial de **120 MEUR**, puis agrandi en 2019 avec l'ouverture d'une ligne de production de miroirs (70 MEUR d'investissements). L'ensemble du site a été rattaché à la zone économique du canal lors de sa création en 2015. **Bolloré Transport et Logistique** (en partenariat avec les japonais Toyota Tsusho et NYK) a obtenu en 2020 un accord de concession sur 30 ans du terminal roll-on roll-off d'**East Port-Saïd** ; la construction devrait commencer au **premier trimestre 2022**. Le groupe a également signé en novembre 2021 un protocole d'accord avec Elsewedy Electric et *Egyptian Group for Mutli-Purpose Terminals* [dont le canal est actionnaire à 33%] pour concevoir, construire et opérer un **terminal polyvalent au port d'Ain Sokhna**.

De nouvelles opportunités autour du projet de « canal 100 % vert »

Alors que l'Egypte s'apprête à accueillir la COP 27, l'autorité du canal de Suez souhaite « **verdir** » **le canal d'ici 2030** : première étape, une réduction de 10% à 20% sur les frais de canal pour les navires utilisant des carburants plus écologiques. A terme, l'Egypte souhaite se positionner comme **plateforme logistique régionale pour fournir du carburant vert** et pourra s'appuyer sur l'hydrogène vert pour verdir le secteur maritime dans sa globalité

Sylvia MALINBAUM

Cheffe du pôle Infrastructures et Développement durable
sylvia.malinbaum@dgtresor.gouv.fr

Antoine COSSON

Attaché sectoriel Infrastructures et Développement durable
antoine.cosson@dgtresor.gouv.fr

BREVES ECONOMIQUES :

Le Service Economique Régional de Beyrouth publie chaque semaine des brèves économiques et financières concernant les pays de sa zone de compétence (pays du Levant, Egypte, Iran et Irak).

Pour les recevoir, vous pouvez contacter Mme Charlotte PAGET : charlotte.paget@dgtresor.gouv.fr

1. Progression soutenue des recettes du Canal de Suez

L'amiral Oussama Rabie, chef de l'autorité du Canal de Suez a annoncé que les revenus du canal de Suez ont augmenté de 15,1% en glissement annuel pour atteindre 545,5 M USD sur le mois de février. L'autorité a augmenté les péages de transit de 6% pour la plupart des navires au début du mois de février, suivi d'une autre augmentation allant jusqu'à 10% pour tous les navires en transit depuis cette semaine. Les recettes du canal devraient atteindre 7 Mds USD cette année, soit une hausse de 11,1% par rapport au record de l'année dernière de 6,3 Mds USD.

2. Augmentation de 4,8% de l'indice de production des industries manufacturières et extractives

Selon l'Agence des statistiques publiques (CAPMAS), l'indice des industries manufacturières et extractives (hors pétrole brut et produits pétroliers) a atteint 115,37 points durant le mois de décembre 2021, contre 110,06 en novembre, soit une hausse de 4,8%. La fabrication de produits pharmaceutiques a atteint 140,19 points en décembre 2021, contre 128,67 en novembre, soit une hausse de 8,9% due à l'augmentation de la demande de médicaments en raison de la pandémie. La fabrication de produits chimiques a atteint 121,84 points, contre 113,86 en novembre, soit une hausse de 7%, également due à l'augmentation de la demande due à la crise sanitaire.

3. L'activité du secteur manufacturier se contracte de nouveau pour le quinzième mois consécutif

Le *Purchasing Managers' Index* (PMI), qui mesure les performances du secteur manufacturier (hors hydrocarbures), s'est établi à 48,1 au mois de février 2022 contre 47,9 en janvier, toujours sous la barre des 50,0 qui sépare l'expansion de la contraction. L'évolution de l'indice témoigne d'une contraction de l'activité pour le quinzième mois consécutif. Les pressions sur les prix ayant pesé sur la confiance des entreprises et les dépenses des consommateurs. Le niveau de confiance des entreprises a ainsi atteint son niveau le plus faible depuis que l'indicateur existe. Seules 11% des entreprises s'attendent à ce que la production augmente au cours des 12 prochains mois. La baisse de l'activité et de la confiance a conduit les entreprises à réduire leurs

effectifs, entraînant une baisse de l'emploi pour le quatrième mois consécutif

4. Légère augmentation des réserves de la Banque centrale au mois de février 2022

La Banque centrale a déclaré que les réserves ont augmenté pour atteindre 40,993 Mds EGP en février 2022, contre 40,980 Mds EGP en janvier 2022, soit une augmentation de 13 M EGP. Les réserves de l'Égypte sont constituées de devises étrangères, notamment le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le yen japonais, l'or, les unités de droits de tirage spéciaux et les prêts du Fonds monétaire international.

5. Révision à la baisse des prévisions du déficit budgétaire des autorités

Selon le vice-ministre des Finances Ahmed Kouhouk les prévisions du déficit budgétaire de l'exercice 2021/22 passeraient de 6,7% à 6,9% du PIB. Cette situation s'explique par la flambée des prix mondiaux liée à la guerre en Ukraine, les autorités s'attendent à devoir trouver 15 Mds EGP supplémentaires pour couvrir les coûts. Le ministère des Finances est également en train de revoir ses dépenses et ses objectifs budgétaires pour l'exercice 2022/23, le projet de budget actualisé doit être présenté à la Chambre des représentants le 31 mars.

6. Hausse de l'inflation au mois de février

Selon les données publiées par l'Agence nationale des statistiques Capmas, l'inflation urbaine enregistre une hausse de 8,8% en glissement annuel sur le mois de février, contre 7,3% en janvier. La hausse des prix des produits alimentaires a atteint son plus haut niveau depuis novembre 2018, atteignant 17,6% en glissement annuel contre 12,4% en janvier. Les légumes, l'huile et la viande ayant connu des augmentations particulièrement importantes. Malgré cette hausse, l'inflation demeure ainsi dans la fourchette inférieure de l'objectif cible de la Banque centrale fixé à 7% ($\pm 2\%$).

7. Hausse de 100 points des taux directeurs de la Banque centrale

A l'issue d'un comité de politique monétaire exceptionnel réuni le 21 mars, la Banque centrale a décidé d'augmenter ses taux directeurs de 100 points de base,

une première depuis 2017. Le taux de rémunération des dépôts, le taux de refinancement et le taux marginal sont désormais fixés à respectivement 9,25%, 10,25% et 9,75%. La Banque centrale a agi afin d'éviter les pressions inflationnistes et soutenir l'activité économique, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

8. Dépréciation de 15% de la livre égyptienne suite à la hausse des taux directeurs

La livre égyptienne (EGP) s'est dépréciée d'environ 15% par rapport au dollar le 21 mars, s'échangeant à 18,1 EGP à l'achat et 18,2 EGP à la vente, contre 15,6 et 15,7 EGP respectivement la veille. Cette baisse fait suite à la décision du comité de politique monétaire de la Banque centrale d'augmenter les taux directeurs de 100 points de base. Il s'agit de la plus forte perte de valeur de la livre par rapport au dollar depuis sa dévaluation en novembre 2016, où elle avait perdu près de la moitié de sa valeur. Le taux de change USD/EGP à la date du 23 mars était 18,37.

9. Hausse du prix d'achat du blé égyptien aux producteurs locaux

Les agriculteurs recevront dorénavant 885 EGP par ardeb de blé (1 ardeb est équivalent à 150kg) des autorités égyptiennes, soit une hausse de 8% par rapport au prix fixé en novembre. Les autorités souhaitent se reposer sur les producteurs locaux pour compenser les pertes de blé russe et ukrainien. Pour atteindre cet objectif les autorités ont ainsi offert des incitations aux producteurs de blé locaux pour les encourager à vendre leur production au gouvernement plutôt qu'au secteur privé. Le ministre de l'Approvisionnement a publié une décision en ce sens qui régleme la vente de blé par les agriculteurs, avec l'obligation de vendre au minimum 12 ardeb par acre au gouvernement sous peine de sanctions.

10. Mise en place d'un plan de soutien budgétaire de 130 Mds EGP

Le ministre des Finances Mohamed Maait a annoncé les grandes lignes d'un plan de relance de 130 Mds EGP. Ce plan comprend l'ajout de 450 000 nouvelles familles éligibles aux aides des programmes de sécurité sociale Takaful et Karama, ainsi que le versement à partir du 1er avril (prévu initialement en juillet 2022), de la prime annuelle accordée aux fonctionnaires publics (prime entre 8 et 15% du salaire annuel). Il en est de même pour les pensions de retraite dont l'augmentation prévue (13%) sera également versée à partir d'avril au lieu de juillet prochain pour un coût supplémentaire de 8 Mds

EGP. Le train de mesures comprendra une réduction de 50% de l'impôt sur les plus-values réalisées lors des introductions en bourse sur l'EGX au cours des deux prochaines années et la création d'une exonération fiscale pour les échanges d'actions entre sociétés cotées et non cotées. Le gouvernement relancera également le taux de change douanier (déjà mis en place lors de la dévaluation de 2016), le fixant à 16,00 EGP / 1,00 USD pour les importations de produits de base et de matières premières. Un nouveau mécanisme de fixation des prix du pain non subventionné a été mis en place avec des prix fixés qui seront révisés tous les trois mois. Enfin le Premier ministre a affirmé que le ministère de l'Approvisionnement écoulait sur le marché des sacs d'approvisionnement à prix réduits de 52 EGP, 95 EGP et 123 EGP. Par ailleurs, les forces armées ont proposé de vendre directement à la population des produits de base à des prix très réduits.

11. Révision à la baisse de prévisions de croissance du PIB à 5,5% pour l'exercice 2022/23

Le ministre de la Planification et du Développement Economique, Hala El-Said, a revu à la baisse les prévisions de croissance du PIB pour le prochain exercice 2022/23 (débutant le 1er juillet) à 5,5%, contre 5,7% prévus en janvier. En parallèle, le ministère des Finances a revu à la baisse ses objectifs budgétaires pour l'exercice 2022/23 à l'aune du conflit en Ukraine. Les dépenses publiques devraient augmenter de 12% avec un déficit prévu de 6,9% contre 6,7% prévu initialement. Le ministère a également abaissé son objectif d'excédent primaire à 1,5% en 2022/23, contre 2% précédemment.

12. Dans un contexte macroéconomique fragilisé par le conflit en Ukraine, les Etats du Golfe s'engagent à soutenir financièrement l'Egypte à hauteur de 22 Mds USD

Dans un premier temps, le fond souverain émirati ADQ a annoncé vouloir racheter pour 2 Mds USD de participations dans des entreprises publiques égyptiennes - notamment dans les secteurs de la banque et des engrais. L'aide saoudienne est quant à elle protéiforme. Riyad a déposé 5 Mds d'USD auprès de la Banque centrale d'Égypte avec une maturité d'un an avec une possible reconduction. Le fonds souverain saoudien cherche par ailleurs à investir 10 Mds USD dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et des services financiers en Égypte. Enfin, le Qatar s'est engagé à investir 5 Mds USD dans des entreprises et des projets égyptiens.

INDICATEURS

	Egypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient	
PIB nominal	404 Mds USD (2021)			3 036 Mds USD (2020)	
Dont :					
Services	56,6 %			56,3 %	
Industrie	31,8 %			35,5 %	
Agriculture	11,5 %			8 %	
PIB / Habitant (2020)	3 982 USD			6 536 USD	
	2020 ¹	2021 (prev.) ¹	2022 (prev.) ¹	2020	2021 (prev.)
Taux de croissance	3,6 %	3,3 %	5,4 %	-3,8 %	2,8 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,9 %	-7,5 %	-7,2 %	-9,9 %	-5,2 %
Excédent primaire	1,8 %	1,4 %	1,8 %	-7,3 %	-2,8 %
Solde courant (en % du PIB)	-3,1 %	-3,9 %	-3,7 %	-1,5 %	2 %
Taux d'inflation (% annuel)	5,7 %	4,5 %	6,3 %	10,5 %	12,7 %
Dette publique (en % du PIB)	89,8 %	91,4 %	89,5 %	52,6 %	48,4 %
Dette externe (2021, en % du PIB)	34,7 %			--	
Taux de chômage (2020)	7,3 %			10,6 %	

Sources : Ministère des Finances (MOF), Banque Mondiale, Banque centrale (CBE), FMI, Calcul SE Le Caire

Indicateurs trimestriels	Jan.-Mars 2020	Avril-Juin 2020	Juil.-Sept. 2020	Oct.-Déc. 2020	Jan.-Mars 2021	Avril-Juin 2021	Juil.-Sept. 2021	
Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché en %	5	-1,7	0,7	2	2,9	7,7	9,8	
Comptes externes en Mds USD	Solde commercial	-9,4	-8,4	-8,6	-10,6	-11,4	-11,5	-11,1
	<i>dont hydrocarbures</i>	0	0,4	0,1	-0,2	0,1	-0,2	-0,1
	Balance des services	2,1	0,6	0,8	1	1,3	1,9	2,9
	<i>Revenus du tourisme</i>	2,3	0,3	0,8	1	1,3	1,7	2,8
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,3	1,4	1,5	1,45	1,56	1,68
	Transferts privés (nets)	7,8	6,2	7,9	7,1	7,8	8	8,1
	Compte courant	-2,8	-3,8	-2,8	-4,9	-5,7	-5,1	-4
	Compte de capital et financier	-1,1	1,3	3,9	5,2	8	6,3	6
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1	1,5	1,6	1,7	1,4	0,4	1,7
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-8,2	0,6	6,7	3,5	5,8	2,7	3,6
	Balance des paiements	-5,5	-3,5	-0,1	1,5	0,3	0,1	0,3

¹ Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1^{er} juillet N au 30 juin N+1).

Indicateurs mensuels 2020/2021		Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	5,4	5,7	6,6	6,3	5,6	5,9	7,3
	Inflation sous-jacente	4,6	4,5	4,8	5,2	5,8	6	6,3
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	8,25	8,25	8,25	8,25	8,25	8,25	8,25
	Taux de refinancement	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	18,55	18,48	18,5	18,22	17,93	17,76	17,8
	LE pour 1USD	15,69	15,7	15,71	15,71	15,72	15,72	15,72
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		40,6	40,7	40,8	40,9	40,9	40,9	41

Notation de la dette souveraine <i>Note de long-terme en monnaie étrangère, perspective et date de la dernière modification</i>	Standard & Poor's	BB	09/05/2021	stable
	Fitch	B+	20/10/2021	stable
	Moody's	B2	16/09/2021	stable

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitière, Sylvia Malinbaum, Mohamed Amin Boumahdi, Antoine Cosson

Pour s'abonner : mohamed.boumahdi@dgtresor.gouv.fr

Claudé de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.